

Politique de la ville ou de l'accordéon ?

LE POINT DE VUE DE JULIEN DAMON

La politique dite « de la ville » ne concerne ni toutes les villes (toutes les communes n'en étant pas l'objet) ni toute la ville (car elle traite d'une « géographie prioritaire » de quartiers sensibles). Elle consiste, principalement, en mécanismes de ciblage des territoires. Le gouvernement, comme nombre de gouvernements précédents, vient d'annoncer sa volonté de « concentrer les interventions publiques sur les territoires qui en ont le plus besoin ». Cette discrimination positive territoriale fonctionne, historiquement, comme une sorte d'accordéon. La géographie prioritaire se dilate et se resserre comme le soufflet de cet instrument. La séquence consiste, d'abord, à cibler certains quartiers, puis à étendre le ciblage à d'autres quartiers. S'ensuit un constat d'écrémage (ce ne sont pas les plus en difficulté parmi ces quartiers en difficulté qui bénéficient le plus des interventions prioritaires), lui-même suivi d'un recentrage (pour s'occuper des quartiers réellement les plus en difficulté) et donc d'un nouveau ciblage. Cette séquence - ciblage, écrémage, recentrage, nouveau ciblage - se repère à plusieurs reprises sur les vingt dernières années. Elle porte sur un zonage qui comprend, au premier chef, les zones franches urbaines (ZFU), définies comme les quartiers les plus en difficulté au sein des zones de redynamisation urbaine (ZRU), elles-mêmes définies comme les quartiers les plus en

difficulté au sein des zones urbaines sensibles (ZUS).

De manière récurrente, face à cette stratification compliquée, il a fallu définir de nouvelles priorités par rapport aux priorités précédemment définies. On se doit de citer les 163 quartiers jugés, parmi les 750 ZUS, « archi-prioritaires »

Il est malaisé de dire ce que sont exactement et combien sont les quartiers sensibles, puisqu'il y a plusieurs définitions et délimitations possibles.

en 2003 pour bénéficier des nouvelles interventions au titre de la rénovation urbaine. La mise en place du PNRU (Programme national de rénovation urbaine) a conduit, dans un premier temps, à déterminer 215 quartiers prioritaires ; devenus 530 quartiers éligibles. Au découpage emboîté de la géographie prioritaire (les ZFU sont dans les ZRU qui sont dans les ZUS), il faut ajouter les quartiers des contrats urbains de cohésion sociale. Ceux-ci, en nombre toujours grandissant, rassemblent près de 2.500 quartiers et 8 millions d'habitants.

Il est, en réalité, bien malaisé de dire ce que sont exactement et combien sont les quartiers sensibles, puisqu'il y a plusieurs définitions et délimitations possi-

bles. L'approche relève vraiment de l'accordéon, avec différentes configurations du soufflet. Lorsque ce dernier est resserré, la politique de la ville est condensée sur une centaine de zones franches urbaines et sur 1 % de la population vivant en France. Lorsque le soufflet est le plus écarté, alors on peut compter

toutes les communes touchées par un contrat au titre de la politique de la ville et rassembler ainsi près de la moitié de la population. Entre ces deux positions, toutes les gammes sont possibles. La partition actuelle veut comprimer le soufflet. Avant, certainement, de le déployer à nouveau. Le grand sujet, pourtant bien connu maintenant, n'est pas celui de ce zonage sophistiqué, mais celui de savoir si l'on doit traiter des problèmes des territoires ou des problèmes des gens qui y vivent. Et ce n'est pas exactement la même chose...

Julien Damon est professeur associé à Sciences po (master urbanisme)